

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Tribunal espagnol des garanties constitutionnelles est composé d'un président, député ou sénateur, désigné par le Parlement, du président du corps consultatif de la République, du président de la Cour des Comptes, de deux députés élus par les Cortès, un représentant de chacune des régions espagnoles, de deux membres élus par les barreaux d'Avocats, et de quatre professeurs des Facultés de Droit désignés par le Collège des professeurs de toutes les Facultés d'Espagne. Le président de ce tribunal a été élu pour dix ans le 15 juillet dernier.

En Tchécoslovaquie, le président de la République a le droit de renvoyer, avec ses observations, la loi votée par les Chambres. Dans ce cas, la loi ne peut devenir définitive qu'à la condition d'avoir été votée par chacune d'elles, à la majorité absolue de tous les membres, ou bien, à cette majorité, d'être révisée au Sénat, la majorité à la Chambre, doit être des trois cinquièmes.

Qu'il n'est permis, en terminant, de rappeler que la France ne s'est dotée d'une Cour suprême, ni même de garanties constitutionnelles.

Certes, les déclarations des droits des citoyens ne lui ont pas manqué, mais la Constitution de 1870 n'est devenue que le vœu, présente à sa suite une lacune qu'il paraît souhaitable de combler.

M. Grousseau prononce ensuite l'éloge funèbre de M. Schleiter et Henri Billon, députés de la Chambre des députés.

Tous les députés, sauf un communiste, se lèvent quand le président évoque la catastrophe. La Chambre applaudit unanimement les éloquentes paroles du doyen d'âge.

M. Grousseau fait part à ses collègues des télégrammes de condoléances adressés à la Chambre française par la plupart des parlements étrangers à la suite de la catastrophe.

L'ordre du jour appelle l'élection du président définitif.

Le scrutin, qui a lieu à la tribune pendant une heure, commence à 16 h. En même temps, ont lieu dans les salons voisins, les scrutins pour l'élection des quatre vice-présidents, des douze secrétaires et des trois questeurs.

LA RÉLECTION DE M. BOUSSON Le président d'âge proclame les résultats des dix scrutins pour l'élection du bureau.

Nombre de votants, 517; bulletins blancs ou nuls, 99; majorité absolue, 259. Ont obtenu: M. F. Boussou, 332 voix; M. L. Blum, 33; Renaud Jean, 9.

M. Fernand Boussou ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé président de la Chambre des députés. Applaudissements sur tous les bancs.

Les quatre vice-présidents sont: MM. Moncelle, 416 voix; Yvon Delbos, 404; de Chambrun, 324; M. André Heuss, 310.

M. André Heuss, radical-socialiste, est proclamé orateur du jour. Il a été élu vice-président de la Chambre.

M. DEPREZ-POTIE EST ELU SECRÉTAIRE Les deux secrétaires sont: MM. Billon, 432 voix; Maurice Vincent, 420; Auguste Durand, 421; Deprez-Potie, 412; Gustave Guerin, 411; Fassin, 406; 307; Chatelet, 388; Yvon, 383; Haryette, 380.

Le Président élève le bureau définitif constitué.

Il propose de fixer la prochaine séance à jeudi 13 h. 15, pour son installation. Il est ainsi adopté.

La Chambre applaudit longuement son doyen d'âge qui, très ému, a prononcé l'allocution de circonstance.

La séance est levée à 19 h. 05.

LA RÉLECTION DE M. BOUSSON Le président d'âge proclame les résultats des dix scrutins pour l'élection du bureau.

Nombre de votants, 517; bulletins blancs ou nuls, 99; majorité absolue, 259. Ont obtenu: M. F. Boussou, 332 voix; M. L. Blum, 33; Renaud Jean, 9.

M. Fernand Boussou ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé président de la Chambre des députés. Applaudissements sur tous les bancs.

Les quatre vice-présidents sont: MM. Moncelle, 416 voix; Yvon Delbos, 404; de Chambrun, 324; M. André Heuss, 310.

M. André Heuss, radical-socialiste, est proclamé orateur du jour. Il a été élu vice-président de la Chambre.

M. DEPREZ-POTIE EST ELU SECRÉTAIRE Les deux secrétaires sont: MM. Billon, 432 voix; Maurice Vincent, 420; Auguste Durand, 421; Deprez-Potie, 412; Gustave Guerin, 411; Fassin, 406; 307; Chatelet, 388; Yvon, 383; Haryette, 380.

Le Président élève le bureau définitif constitué.

Il propose de fixer la prochaine séance à jeudi 13 h. 15, pour son installation. Il est ainsi adopté.

La Chambre applaudit longuement son doyen d'âge qui, très ému, a prononcé l'allocution de circonstance.

La séance est levée à 19 h. 05.

LA RÉLECTION DE M. BOUSSON Le président d'âge proclame les résultats des dix scrutins pour l'élection du bureau.

Nombre de votants, 517; bulletins blancs ou nuls, 99; majorité absolue, 259. Ont obtenu: M. F. Boussou, 332 voix; M. L. Blum, 33; Renaud Jean, 9.

M. Fernand Boussou ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé président de la Chambre des députés. Applaudissements sur tous les bancs.

Les quatre vice-présidents sont: MM. Moncelle, 416 voix; Yvon Delbos, 404; de Chambrun, 324; M. André Heuss, 310.

M. André Heuss, radical-socialiste, est proclamé orateur du jour. Il a été élu vice-président de la Chambre.

LES RELATIONS FRANCO-ANGLAISES

Une mise au point officielle à propos des dernières difficultés

Au sujet des relations commerciales franco-britanniques et des difficultés qui viennent de séparer entre les deux pays, à propos de la réglementation française relative aux contingents, on donne dans les milieux officiels de Paris les précisions suivantes.

Les contingents à l'égard de toutes les marchandises ont été réduits dans le même proportion (en général 75 %). Il n'y a donc de fait aucune discrimination à l'égard de la Grande-Bretagne.

En ce qui concerne spécialement le charbon, aucune réduction n'a été encore faite pour le mois de janvier. Les licences ayant été distribuées dans le courant de décembre. Le ministère des Travaux publics a simplement fait procéder, dans un avis aux importateurs, qu'il se réservait le droit de conformément aux décisions gouvernementales sur la négociation des contingents, de réduire ceux-ci de 10 % pour le mois suivant.

Des négociations ont été déjà engagées avec un certain nombre d'Etats étrangers, tendant à leur restituer, moyennant contre-partie, une part plus ou moins grande de la portion échue des contingents.

D'autres négociations ont été également poursuivies ou sont en cours avec l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. Par ailleurs, le ministère des Affaires étrangères a déjà fait savoir à l'ambassadeur de Grande-Bretagne que le gouvernement français était disposé, sans atténuer la négociation commerciale d'ensemble entre la France et la Grande-Bretagne — négociation qui ne peut avoir lieu avant quelques semaines — à étamer immédiatement des pourparlers tendant à restituer, en échange de contre-parties, à la Grande-Bretagne, la part entière négociable de ses contingents.

On insiste donc sur le fait qu'il n'y a aucune discrimination à l'égard du commerce britannique, la Grande-Bretagne étant traitée exactement comme les autres Etats étrangers, à savoir: octroi des droits de la part un négociable (la même proportionnellement pour tous), et octroi du surplus en échange de contre-parties. Mais le gouvernement français ne saurait se permettre de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les dispositions n'en restent pas moins conciliantes et il est tout prêt, d'ailleurs, à tenir compte de la possibilité de faire une situation plus favorable à la Grande-Bretagne qu'aux autres pays, en lui accordant tout ou partie de ce surplus sans négociations et sans contre-parties.

Les enquêtes du « Journal de Roubaix »

LIT-ON A ROUBAIX ET A TOURCOING ET QUE LIT-ON ?

IV (1) A TOURCOING

On lit beaucoup plus qu'avant la guerre. Il y a une tendance nette vers ce qui est substantiel. — On veut s'instruire.

Il ressort de notre enquête à Roubaix sur la lecture qu'on y lit plus qu'avant la guerre. Si la vague du roman semble en baisse, il y a une large composition en côté de l'histoire, des questions actuelles, des récits de voyages, matières vives lesquelles se porte de plus en plus l'intérêt des Roubaixiens.

Et à Tourcoing ? A Tourcoing, la réponse est bien simple. Un fait illustre: il n'y avait pas à Tourcoing de grande librairie avant la guerre; depuis elle s'est multipliée. C'est qu'elle répondait à un besoin qui se faisait moins sentir il y a vingt ans.

Un libraire ne nous a-t-il pas confié, à titre d'exemple, qu'il en serait jamais venu à l'idée de se faire un tel point d'achat un livre ?

Donc, on lit plus, on lit beaucoup plus à Tourcoing maintenant qu'avant la guerre. Une cause, parmi d'autres, de ce plus grand besoin de lire, c'est en contact avec plus de monde, avec plus de lecteurs de toutes sortes de livres devant lesquels on ne veut pas paraître trop ignorants.

Après la guerre, on s'est jeté avec une sorte d'avidité sur tout et sur n'importe quoi. Il y a eu, bien entendu, à Les grands procès de l'histoire, de l'histoire religieuse de la Révolution, de nos grands historiens; M. Louis Madelin, M. Georges Luchaire, avec ses « Vieilles maisons », petite histoire sans laquelle on ne peut comprendre ni même connaître la grande; M. Pierre Gaxotte, avec l'« Histoire de la Révolution » et à Louis XV s'est parmi les historiens que nous aimons à Tourcoing.

Le roman ? Eh ! bien, et le roman ? M. Mauriac, M. Georges Duhamel, ce n'est pas pour tout le monde et il faut être dans la disposition d'esprit voulue pour être à la hauteur de cette philosophie. Mais le bon, l'éternel roman qu'on lit facilement, pour se distraire seulement, pour l'histoire, en une ou deux soirées ?

Déjà, dans les romans de la jeunesse, il y a eu de grands succès à Tourcoing. L'histoire, l'histoire romanesque, le roman, les récits de voyage, les beaux livres d'art, voilà ce qui a le plus de succès à Tourcoing.

On oublie pas de mentionner les romans importants de dictionnaires et d'encyclopédies, même en fin d'année scolaire.

Il est insupportable que tous les âges cherchent à s'instruire. Il semble que l'on veuille rattraper le temps perdu. Nous l'admirons le rayon de son magasin où s'alignent les collections de classiques à très bon marché, un libraire nous dit :

Je suis stupéfait de me rendre compte de ce que les jeunes étudiants, les simples écoliers, arrivent à se mettre dans la tête. Ils se prendront pas le temps de signaler leur folie, mais ils veulent savoir ce qu'il y a là-dedans.

Beaucoup d'ouvriers, nous dit un autre, étudient avec acharnement les choses de leur métier. Ceux-ci se partagent sans doute d'autres choses, mais ils se regardent pas à cinquante francs pour acheter un livre technique.

Les cervinaux préférés Quels noms viennent en tête du palmarès ?

(1) Voir le « Journal de Roubaix » des 20-22 décembre 1933 et 4 janvier 1934.

Après notre enquête à Tourcoing, qui confirme et précise sur ce point les renseignements recueillis à Roubaix, nous pouvons dire que dans la région phénicienne M. François Maurice et M. André Maurois.

L'auteur du « Nouvel de vitraux » et de « Gelpitrix », c'est ce « Discours du Docteur O'Grady » et de la « Vie de Diderot » sont actuellement chez nous les écrivains les plus lina.

En Histoire, on lit principalement tout ce qui touche à la guerre de 1914-1918. A Tourcoing, le livre de Clemenceau a autant de succès que les « Mémoires » de M. Polkarc et l'on n'hésite pas à s'attaquer aux ouvrages les plus imposants.

Les « Papiers de Stresemann » ont excité l'intérêt. Un livre de M. Louis Bertrand, quel qu'il soit, est tout de suite raflé. On a pu le constater en l'énumérant au sein d'une conférence en l'honneur d'un de nos grands historiens, de M. Louis Madelin, de Saint-Augustin, de la « Roman de la Couguette » et son tout récent « Livre de consolation » et de « La vie des délices de bleu des Tourcoingiens.

Même faveur pour ce qu'écrivent MM. Jérôme et Jean Tharaud, qui jouissent de la même autorité. M. André Israël est plus roi et se dévot autant que s'est dévoté à Quasid Israël est roi.

Pierre de la Gorce qui fut, avec son Histoire religieuse de la Révolution, un de nos grands historiens; M. Louis Madelin, M. Georges Luchaire, avec ses « Vieilles maisons », petite histoire sans laquelle on ne peut comprendre ni même connaître la grande; M. Pierre Gaxotte, avec l'« Histoire de la Révolution » et à Louis XV s'est parmi les historiens que nous aimons à Tourcoing.

Le roman ? Eh ! bien, et le roman ? M. Mauriac, M. Georges Duhamel, ce n'est pas pour tout le monde et il faut être dans la disposition d'esprit voulue pour être à la hauteur de cette philosophie. Mais le bon, l'éternel roman qu'on lit facilement, pour se distraire seulement, pour l'histoire, en une ou deux soirées ?

Déjà, dans les romans de la jeunesse, il y a eu de grands succès à Tourcoing. L'histoire, l'histoire romanesque, le roman, les récits de voyage, les beaux livres d'art, voilà ce qui a le plus de succès à Tourcoing.

On oublie pas de mentionner les romans importants de dictionnaires et d'encyclopédies, même en fin d'année scolaire.

Il est insupportable que tous les âges cherchent à s'instruire. Il semble que l'on veuille rattraper le temps perdu. Nous l'admirons le rayon de son magasin où s'alignent les collections de classiques à très bon marché, un libraire nous dit :

Je suis stupéfait de me rendre compte de ce que les jeunes étudiants, les simples écoliers, arrivent à se mettre dans la tête. Ils se prendront pas le temps de signaler leur folie, mais ils veulent savoir ce qu'il y a là-dedans.

Beaucoup d'ouvriers, nous dit un autre, étudient avec acharnement les choses de leur métier. Ceux-ci se partagent sans doute d'autres choses, mais ils se regardent pas à cinquante francs pour acheter un livre technique.

Les cervinaux préférés Quels noms viennent en tête du palmarès ?

(1) Voir le « Journal de Roubaix » des 20-22 décembre 1933 et 4 janvier 1934.

DERNIÈRE HEURE

L'AFFAIRE STAVISKY

M. Campinchi parle des faits reprochés à M. Garat

Il y a contre M. Garat, a déclaré son avocat, M. Campinchi, le dossier qui tend à démontrer que M. Garat a été victime de la fraude et de la manipulation de l'intérieur, ont été révélés.

Les manifestants étaient au nombre de 2.500 environ. Deux cents arrestations ont été opérées. La plupart ne seront pas maintenues.

Un autre des bagarres, M. Meyer, directeur adjoint de la police municipale, a été violemment frappé au visage et quelques agents ont été contusionnés.

Vers 21 heures, le calme était revenu, le service d'ordre a été levé.

DANS L'ARMÉE Le colonel Aymer, commandant le 43^e régiment d'infanterie, nommé chef d'état-major de la 1^{re} région.

Intendants. — L'intendant Julia de Clèves, à Dunkerque, est affecté à Melun.

Fabrication d'armement. — Pommeroy, directeur régional de réparation et d'entretien du matériel de l'armée, est allé à l'atelier de protection du Rouchet.

Derrières nouvelles sportives BOXE Broville bat le Tchèque Rabak

Paris, 9 janvier. — Dans un match de lutte en six rounds, le Français Broville a battu le Tchèque Rabak.

Guillain bat Britel aux points. — Nicolas de Silbergstein aux points. — Balin bat Guillaumet aux points. — Deams et Qilven font match nul.

Renseignements commerciaux COTONS LIVERPOOL, 9 janvier.

Importation, 20.254; Amérique et Brésil, 10.428; Espagne, 9.826; Indes, 10.000.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports de la Méditerranée, 2.000; France et Colonies, 3.000; J. de C. et C. de C., 2.000.

CHANGES A L'ETRANGER Londres à Paris, 95,11; New-York à Paris, 21,10; Hong Kong, 1,1/16; C. de C. à court terme, 1/2, 0/2, 0/4.

Revue du marché de New-York New-York, 9 janvier. — L'activité boursière a été assez active.

Les manifestations à Paris Deux cents arrestations

Paris, 9 janvier. — Au cours des manifestations qui ont eu lieu à Paris, deux cents personnes ont été arrêtées.

Yver, M. Paul Morand, M. Robert Francis, auteur de « Le Grand air », « Les lettres », M. René Bataillon, pour la critique, avec ses livres sur Madame de Noailles et Sacha Guitry; Madame Dussane, avec « La comédie sans paradoxe ». Et les œuvres de notre cher « Brouté ».

Les récits de grands voyages, d'expéditions employant les nouveaux moyens de locomotion se lisent, autant sinon plus que des romans. Ainsi « La Croisière jaune », relation par M. Georges Lefèvre de la mission Haardt et Andouin Dubreuil en Asie.

Les foies des livres traitant de sujets religieux: vies de saints, apocryphes, controverses, histoire, est celui qui a la clientèle la plus abile.

Le poète, à Tourcoing ? « O pauvre poésie ! Quelques livres par an, nous a-t-on avoué dans un libraire.

La présente enquête est objective, est-il besoin de le faire remarquer ? Elle relève ce qu'on lit le plus à Roubaix et à Tourcoing. Elle ne dit ni ce que l'on devrait lire, ni ce que l'on ne devrait pas lire. Nous aurons à revenir sur ce dernier point.

Faut-il ajouter, dans notre rétrospective, la lecture de beaucoup de romans, c'est-à-dire le « Journal de Roubaix » ?

L'actualité est assez nourrie pour que la connaissance des faits de chaque jour, relatés avec leur commentaire, n'ait pas la suite de deux romans, apparaissant suffisants à un besoin de lecture d'un certain nombre de nos concitoyens.

Entendu, fit-il lementement. Elle remonta chez elle. Un tel bonheur d'être si heureuse, elle était revenue ! Il avait réussi ! Quel homme supérieur ! En lui, que de race !

Elle murmura sans y penser : — Le comte Mère de Briou. Les syllabes, prononcées très bas, le réveillèrent de son rêve. A présent, ce titre ne se dressait-il pas entre eux, pour le séparer ?

Non. — Tout était possible, tout était facile, n'importe quel homme, pour la vie. Elle avait fait développer les pellicules de sa promesse en gondole. Sur l'une d'elles, par un hasard qu'elle avait très habilement servi, se trouvait Mère. Elle avait rendu le cliquet par l'extrême, puis elle se dit que l'épave était peut-être terminée, et s'habilla en hâte.

Elle eut la chance de recevoir avec son féliciter hâtif. Elle était dans son fauteuil, regarda longuement la « photocopie », ou dix-huit vingt-quatre bien retouchée, hésita plusieurs fois et finit par l'embrancher. Puis elle le cacha dans un tiroir.

Le lendemain, pendant la visite du maître, Mère lui dit : — Je n'ai pas voulu inviter Mère. Mortan ? J'ai pensé qu'elle préférait les promesses en gondole. Si vous désirez sortir demain ou samedi, je lui ferai signe.

— Connaissez-vous bien Rome ? — Avec pour en expliquer chaque monument ? — Mère décolla de l'annonce sur le lit de son lit.

— Mère revint trois jours plus tard, mais durant ces trois jours, que Jean-

Une réunion du groupe Interparlementaire des régions dévastées

Paris, 9 janvier.

Le groupe interparlementaire des régions dévastées a réuni, sous la présidence de M. Hayat, ministre de l'Intérieur, un conseil de direction.

Le résultat des déclarations faites par les représentants des anciens et nouveaux constituants, qu'ils soient ou non membres du Gouvernement d'approbation et de confiance pour le projet conçu par le groupe interparlementaire.

Le président a communiqué au groupe une lettre du directeur général du Crédit national précisant le montant des paiements effectués et celui des sommes qui restent dues. Il a ensuite vu le groupe en conseil de direction.

Le groupe a ensuite approuvé le président de son activité, la charge de poursuivre les démarches qu'il a entreprises en vue de la détermination du budget de l'Etat, demandé au ministre des Finances, son accord définitif.

UNE MANIFESTATION DE CHOMEURS A ANZIN Une centaine de chômeurs ont défilé mardi, de 10 h. 30 à 12 h. 30, dans les rues d'Anzin. Une délégation a voulu se rendre à la mairie pour présenter des pétitions, mais la mairie a pu vouloir la recevoir.

Un policier a arrêté trois individus, pour refus de servir. Ils furent d'ailleurs remis en liberté dans le courant de l'après-midi.

Un circulaire vient d'être adressée aux industriels et commerçants de la ville par un nouveau groupement de chômeurs, dit groupement protestataire. Ce groupement entend faire abstraction de toute tendance politique et organiser le contrôle des secours recueillis par un comité composé de trois commerçants et de trois chômeurs.

Un homme est tué par une auto, à Quai-Égypte

Mardi soir, M. Jourdain, courtier en bestiaux à Lequelbecq, se rendait à son auto sur la route de Bergues à Wornhoud